



COMMUNIQUE DE PRESSE

Mamoudzou, le 17 avril 2025

Lancement de l'appel à projets sur la programmation du contrat de Ville 2025

La Ville de Mamoudzou en partenariat avec les services de l'État (politique de la Ville) lance l'appel à projets sur la programmation du contrat de Ville 2025 destiné à tous les porteurs de projets de son territoire :

- Les associations loi 1901 (déclarées en préfecture) ;
- Les établissements publics ;
- Les organismes à but non lucratif ;
- Les conseils citoyens de son territoire.

Ce présent appel à projets vient renforcer les actions à destination du public en difficulté dans les différents quartiers prioritaires de Mamoudzou.

Pour rappel : La nouvelle géographie prioritaire de Mamoudzou comprend (Kawéni, Mgombani, Cavani, Mtsapéré, Doujani, Passamainty, Tsoundzou I, Tsoundzou II, Vahibé).

Cet appel à projets 2025 aura pour objectif de soutenir les initiatives répondant aux enjeux suivants :

- L'intégration et la réussite éducative (sport, culture, lutte contre le décrochage scolaire) ;
- La prévention de la délinquance et la lutte contre les phénomènes de violence ;
- La lutte contre l'insalubrité, l'habitat indigne et l'exclusion urbaine ;
- La participation des habitants.

Une attention particulière sera portée sur les projets qui proposeront en plus des actions sur les enjeux transversaux suivants :

- La lutte contre les discriminations ;
- L'égalité entre les femmes et les hommes ;
- La jeunesse.

La demande de subvention se fera **obligatoirement** sous format dématérialisée en utilisant le [cerfa12156*06 \(téléchargeable sur internet\)](#) et devra être déposée au plus tard le 12 mai 2025 à 12h00 par courriel à l'adresse : subvention.politiquedela-ville@mamoudzou.yt

Pour toutes informations complémentaires à la demande de subvention, vous pouvez contacter la Ville au 0639 79 22 55 ou au 0639 27 88 28.